

TERMES DE RÉFÉRENCE

Thème : Organisation d'un panel sur le thème : « L'agroforesterie : concilier préservation des forêts et rendement agricole »

1. Contexte et justification

La République du Congo s'est engagée dans un processus de diversification de son économie en accordant une place stratégique au développement de l'agriculture durable, conformément aux orientations du Plan National de Développement (PND) et aux engagements internationaux du pays en matière de lutte contre les changements climatiques, de préservation de la biodiversité et de gestion durable des terres.

Dans ce contexte, la Grande Foire Agricole du Congo (GFAC) constitue une plateforme privilégiée de promotion des innovations agricoles, de valorisation des savoir-faire nationaux et de dialogue entre les différents acteurs du secteur agricole.

En marge de cette manifestation, le Ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement Durable organise le pavillon « **Environnement, Climat et Cultures Pérennes** », destiné à mettre en évidence les solutions permettant d'accroître durablement la production agricole tout en préservant le capital naturel.

Parmi ces solutions, l'agroforesterie apparaît comme une approche particulièrement pertinente. En intégrant les arbres aux systèmes agricoles et d'élevage, elle contribue à améliorer la fertilité des sols, à renforcer la résilience face aux changements climatiques, à préserver les ressources forestières, à séquestrer le carbone, à protéger la biodiversité et à diversifier les revenus des producteurs.

Le développement de cette pratique représente une opportunité pour le Congo de répondre simultanément aux défis de sécurité alimentaire, de création d'emplois verts, d'adaptation climatique et de conservation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

C'est dans cette perspective qu'est organisé le présent panel.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Créer un cadre d'échanges permettant de promouvoir l'agroforesterie comme levier de développement d'une agriculture productive, résiliente et respectueuse des écosystèmes forestiers.

2.2. Objectifs spécifiques

Le panel vise à :

- présenter les principes et les différentes formes d'agroforesterie adaptées au contexte congolais ;
- mettre en évidence les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux des systèmes agroforestiers ;
- partager les expériences réussies de mise en œuvre au Congo et dans la sous-région ;
- identifier les contraintes techniques, foncières, institutionnelles et financières au développement de l'agroforesterie ;
- proposer des mécanismes de financement et d'accompagnement des producteurs ;
- formuler des recommandations en faveur de l'intégration de l'agroforesterie dans les politiques agricoles, forestières et climatiques.

3. Résultats attendus

À l'issue du panel :

- les participants comprennent les avantages de l'agroforesterie ;
- les bonnes pratiques et innovations sont partagées ;
- les opportunités de financement sont mieux connues ;
- des pistes de collaboration entre administrations, secteur privé, chercheurs et producteurs sont identifiées ;
- des recommandations opérationnelles sont formulées pour accélérer le développement de l'agroforesterie au Congo.

4. Questions de discussion

Les échanges porteront notamment sur les questions suivantes :

- Pourquoi l'agroforesterie constitue-t-elle une réponse aux défis de la déforestation et de la dégradation des terres ?
- Quels modèles agroforestiers sont les mieux adaptés aux différentes zones agroécologiques du Congo ?
- Comment améliorer simultanément la productivité agricole et la conservation des forêts ?
- Quel rôle des cultures pérennes (cacao, café, palmier à huile durable, hévéa, arbres fruitiers, etc.) dans les systèmes agroforestiers ?
- Comment intégrer les communautés locales et les peuples autochtones dans le développement de l'agroforesterie ?
- Quels rôles pour les collectivités locales, les instituts de recherche, les ONG et le secteur privé ?

5. Intervenants proposés

Le panel réunira :

- Un représentant de l'Institut de Recherche Forestière ;
- Un représentant du forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC) ;
- Un spécialiste sénior en écosystème forestier de la GIZ.

6. Public cible

Le panel est destiné à :

- producteurs agricoles ;
- coopératives agricoles ;
- organisations paysannes ;
- investisseurs ;
- entreprises agroalimentaires ;
- organisations de la société civile ;
- partenaires techniques et financiers ;
- chercheurs ;
- étudiants ;
- collectivités locales ;
- administrations publiques.

7. Déroulement indicatif

Durée : 1 heure

Horaire	Rubrique
00 - 05 min (5 min)	Introduction et contextualisation des dégradations de sols au Congo.
05 - 29 min (24 min)	Interventions des 3 panélistes (8 minutes chacun).
29 - 50 min (21 min)	Débat et questions du public.
50 - 55 min (5 min)	Synthèse technique des leçons retenues.
55 - 60 min (5 min)	Clôture de la session.

8. Date et lieu

Cadre : Grande Foire Agricole du Congo (GFAC)

Lieu : Pavillon « Environnement, Climat et Cultures Pérennes »

Durée : 1 heure